

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU
11 FEVRIER 2016**

L'an deux mil seize, le 11 février, le Conseil Municipal de la commune de REVEL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHON, Maire.

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part au vote : 15

**Présents : Bernard MICHON ; Coralie BOURDELAIN ; Thierry MAZILLE ; Vincent PELLETIER ; Sandrine GAYET ; Stéphane MASTROPIETRO ; Céline BERNIGAUD ; Jean-Paul BELLIN ; Frédéric GEROMIN ;
Procurations : Jean-Marc BELLEVILLE à Stéphane MASTROPIETRO ; Catherine REAULT à Coralie BOURDELAIN ; Lionel FIAT à Jean-Paul BELLIN ; Alain GUIMET à Frédéric GEROMIN ; Christelle DEROUET à Sandrine GAYET ; Laurence LEROUX à Bernard MICHON**

Lesquels forment la majorité des membres en exercice. Il a été, conformément aux dispositions de l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Thierry MAZILLE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

Date de la convocation : 2 février 2016

Séance ouverte à 20h05

n° délibération	objet de la délibération	VOTE	Adoption
1	OUVERTURE DE CREDITS BUDGETAIRES POUR ACHAT DE TERRAIN	pour contre abstention NPPP	15 0 0 0
2	TRANSFERT TEMPORAIRE DU LIEU DE CELEBRATION DES MARIAGES POUR DES RAISONS D'ACCESSIBILITE	pour contre abstention NPPP	15 0 0 0
3	DEMANDE DE MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE ET DE FINANCEMENT AU SEDI POUR DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC	pour contre abstention NPPP	14 0 1 0
4	CONSTITUTION D'UN JURY DANS LE CADRE D'UN MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE « RESTRUCTURATION ET EXTENSION BATIMENT ECOLE / MAIRIE »	pour contre abstention NPPP	15 0 0 0

La séance est levée à 20h35.

Thierry MAZILLE
Secrétaire de séance,